

Queyracines

Association pour la sauvegarde
du patrimoine écrit et oral du Queyras

Assemblée générale du 6 août 2018 Compte rendu

Lieu : Salle du centre de ski de fond à Ceillac - 16 - 18 h

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs : 21

Présidée par Mme Martine DALMAS, accompagnée de Pierre BLANC (vice-président de l'association), Marjolaine PREISS (trésorière), Magali BOURGUE (secrétaire) Jean-Gérard LAPACHERIE (responsable du comité de lecture), avec la présence de Christian GROSSAN, président du parc du Queyras et maire de Ceillac

Après émargement des présents et vérification des pouvoirs, la séance débute à 16 h 30.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 août 2017
2. Rapport moral et d'activités
3. Rapport financier et budget
4. Objectifs 2019
5. Renouvellement du conseil d'administration
6. Questions diverses :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 août 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2. Rapport moral et d'activité : la présidente annonce un rapport moral "triste".

2.1 ADHÉSIONS ET MUSÉE DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

L'association compte 140 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2017. Nous constatons une certaine fidélité de nos membres. Ils montrent leur reconnaissance pour notre action et leur intérêt pour le bulletin. Néanmoins, un effort doit être fait pour faire connaître l'association.

En revanche, on constate un manque de reconnaissance institutionnelle : aucune subvention ne nous a été accordée cette année. Nous avons reçu la réponse trop tard pour faire une demande à la commune d'Arvieux, qui est par ailleurs très favorable au musée de l'école.

Donc, pour 2018, l'association reste sans subvention et son action sans reconnaissance.

Pour marquer son mécontentement, le conseil d'administration a décidé une ouverture restreinte du musée de l'école d'autrefois : l'ouverture sera limitée à la première quinzaine d'août seulement

L'association manque de bénévoles qui s'investissent pour faire vivre ce lieu qui a pourtant beaucoup de succès. Il est nécessaire de travailler sur l'aménagement, le renouvellement des expositions, l'organisation des visites ...

2.2 BULLETINS

La présidente indique que les deux bulletins sont sortis respectivement cette année en mars et en juillet et se vendent bien.

L'association a connu un problème de fonctionnement du bureau depuis l'automne dernier et la présidente a dû assurer une partie du secrétariat et de la trésorerie. Le conseil d'administration va se renouveler partiellement, la présidente espère avoir alors des membres plus actifs.

2.3 RAPPORT D'ACTIVITÉ

*EXTÉRIEUR

- Quey'racines a tenu un stand dans plusieurs manifestations avec « Queyras passion » qui est remercié.
- Fête des fleurs à Abriès le 15 juillet
- Fête du livre à Aiguilles le 22 juillet

M. Dalmas adresse ses remerciements à Jean Gérard Lapacherie pour la gestion du comité de lecture et à ceux qui distribuent le bulletin dans les points presse. Elle précise que le numéro spécial sur l'instruction dans le Queyras, en attente depuis deux ans, est en cours d'impression.

*« L'ÉCOLE D'AUTREFOIS » À BRUNISSARD

- Magali Bourgue a reçu pendant l'hiver des classes de neige, mais en moins grand nombre que l'an passé. Il sera nécessaire de faire une information auprès des organismes qui accueillent des groupes
- Il y a eu une petite amélioration au niveau du chauffage (changement compteur électrique et suppression de la minuterie). Mais les travaux dans l'école n'ont pas beaucoup avancé.
- Le problème pour assurer les permanences est toujours présent : nécessité urgente de trouver un responsable pour ce musée. Le manque de personnes actives au sein de l'association va nous contraindre à limiter nos activités.
- L'enregistrement des ouvrages et autres documents est terminé. Il reste à faire le catalogage et la mise en place des mots clés, avant diffusion de la liste aux adhérents. Une négociation est actuellement en cours avec la bibliothèque d'Arvieux pour y stocker les livres sur le Queyras, pour consultation sur place.

* La demande d'autorisation de délivrer des REÇUS FISCAUX n'a toujours pas été faite

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité des présents et représentés

3. Rapport financier et budget

La trésorière, Marjolaine Preiss, présente les comptes.

Rappel de la décision prise à l'A.G. du 7 août 2017 : changement de période pour l'exercice comptable. Ce dernier se fera sur l'année civile (et non du 30 juin au 1er juillet)

L'excédent pour l'exercice allant du 30 juin 2016 au 30 juin 2017 est de 2023,59 €

L'excédent pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017 est de 18,21 €

Le rapport financier et le budget sont adoptés à l'unanimité

Pierre Blanc prend la parole pour remercier la présidente et fait le constat qu'elle se retrouve seule à gérer et qu'elle n'est pas aidée suffisamment par les membres du C.A. Il insiste sur l'importance et le rôle de l'association « Quey'racines » pour la valorisation de l'histoire du Queyras au travers du musée de l'école et du bulletin ; il propose de faire une démarche auprès de la mairie d'Arvieux pour trouver une personne qui gère le musée.

4. Objectifs 2018

- Résoudre le problème des permanences pour l'école d'autrefois
- Réorganiser les visites guidées, étendre les horaires d'ouverture, envisager embauche d'une personne
- Développer la communication : travail du secrétariat.
- Organiser dans l'été une animation : dictée...
- Faire appel à du bénévolat pour des aides ponctuelles. Cela nécessite d'être pris en charge par une personne du CA.

La question des demandes subvention se pose. L'association va-t-elle continuer à faire des demandes ? La présidente indique un appel à projets à déposer avant le 15 septembre. De l'avis général des participants de cette A.G., il faut continuer à faire des demandes de subvention.

5. Renouvellement du conseil d'administration

Suite à la démission de Marjolaine Preiss, trésorière, Christian Fouque accepte de rentrer au conseil d'administration, en vue d'assurer la fonction de trésorier. Il est résident permanent à Molines.

Annie-Claire Rouverand accepte également de rentrer au C.A. pour remplacer Jean Claude Bontron qui ne souhaite pas rester. Elle souhaite s'investir pour l'école d'autrefois : permanences ...

Céline Freyss accepte de rester au sein du C.A. et se propose de chercher des bénévoles pour assurer les permanences à l'école d'autrefois.

Adoption à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil d'administration est composé de:

Martine Dalmas, Pierre Blanc, Christian Fouque, Magali Bourgue, Marie-Noëlle Berge, Mario Falchi, Céline Freyss, Annie-Claire Rouverand, Jean-Gérard Lapacherie.

6. Questions diverses : montant de la cotisation

La proposition du maintien à 20 € pour les individuels et 30 € pour les couples est approuvée à l'unanimité.

Il est proposé de demander une adhésion de 50 € aux communes et collectivités, si les statuts le permettent.

La séance se termine à 18 h et les participants sont invités à un pot de l'amitié.

Martine Dalmas
Présidente



Magali Bourgue
Secrétaire

